



Design Élodie Elsemberger_2022

APPEL À CANDIDATURE

**RÉSIDENCE 2025 / 2026
CÉRAMIQUE & DESIGN**



**INSTITUT
EUROPÉEN
DES ARTS
CÉRAMIQUES**

**Institut Européen des Arts Céramiques
Guebwiller – Haut-Rhin (France)
6 semaines**

**« eau à boire, beau à voir »
3 : la carafe**

Présentation de la structure



C'est en 2002, après la fermeture de la « Maison de la Céramique » de Mulhouse, que quelques-uns des premiers acteurs de cette structure se lancent dans la création de l'IEAC, structure artistique dans le domaine de la formation et de la diffusion des arts céramiques.

Le projet s'ancre à Guebwiller, ville qui a vu naître l'un des plus prestigieux céramistes du 19^{ème} siècle, Théodore Deck, nommé administrateur de la Manufacture de Sèvres en 1887. Le céramiste s'est spécialisé dans le bleu turquoise égyptien qu'il a rendu célèbre sous le nom de « bleu Deck ». Le Musée de la Ville présente d'ailleurs aujourd'hui l'une des plus importantes collections de ses œuvres.

En résonance avec ce passé, l'IEAC va s'inscrire dans un projet culturel de territoire, tout en créant un cursus d'une année de formation professionnelle de haut niveau. Celle-ci donne lieu à la délivrance du titre de niveau 5 « céramiste », inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Les objectifs de l'IEAC reposent sur l'enseignement et la diffusion des arts céramiques et visent à instaurer des passerelles tant techniques qu'intellectuelles entre :

- passé, présent et futur
- design, artisanat d'art, art contemporain

En mettant en jeu un dialogue permanent avec les milieux de la création contemporaine et celui des arts appliqués de la céramique, l'IEAC contribue à la recherche d'une meilleure cohérence entre savoir-faire et création. Le cursus professionnel dispensé à l'IEAC est centré sur l'acquisition des données propres aux matériaux céramiques, sur la connaissance et l'appropriation des techniques de réalisation et de mise en œuvre des matériaux, et intègre le développement de la sensibilité artistique.

À travers sa formation, l'établissement encourage le dialogue et les synergies pour répondre aux grandes mutations socio-économiques et enrichir les parcours des

stagiaires tant en matière de créativité que de professionnalisme. Dix stagiaires sont formés chaque année.

La programmation d'événements céramiques (expositions, conférences), l'accueil en résidence d'artistes et de designers, l'accompagnement de projets (scolaires, publics sensibles, étudiants) et une large offre de cours et stages tous publics complètent les actions de l'IEAC.

Site internet : <http://www.arts-ceramiques.org>

Page facebook : <https://fr-fr.facebook.com/Instituteuropeendesartsceramiques>

Instagram : https://www.instagram.com/ieac_guebwiller

Contexte de la résidence

L'IEAC a fondé son projet artistique et culturel de territoire dans le cadre de la labélisation « Pays d'art et d'histoire », portée par la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller. Cet ancrage suppose un temps long d'imprégnation ainsi qu'un temps de dialogue structurant avec les acteurs locaux, les opérateurs culturels et les partenaires institutionnels.

En 2019, la création d'un nouveau pôle culturel et touristique au château de la Neuenbourg a permis la relocalisation de l'IEAC dans de nouveaux locaux, ouvrant des perspectives de développement en terme de visibilité et d'attractivité et réunissant l'IEAC, l'office de tourisme de la région de Guebwiller et le Centre d'Interprétation de l'architecture et du patrimoine.

Cette nouvelle dynamique et le positionnement de l'IEAC dans le domaine de la création contemporaine marquent sa spécificité au niveau national.

En 2025, l'IEAC est labellisé pôle de compétences métiers d'art en Grand Est. L'établissement offre aujourd'hui une plate-forme d'échange et un lieu d'expérimentation propice à l'accomplissement et à l'approfondissement d'un travail de recherche, dans les différents champs investis par les arts céramiques.

Il s'agit aussi plus largement d'explorer de nouvelles pistes pour l'utilisation du matériau céramique ou de ses techniques, pour mettre en valeur les produits et les savoir-faire liés.

Accompagné par la vision et l'expertise technique des formateurs de l'IEAC, le designer est donc amené à questionner sa démarche au regard du territoire.

Les objectifs sont :

- soutenir et encourager les collaborations transdisciplinaires autour du médium céramique et accompagner le designer dans sa démarche
- favoriser l'émergence d'un projet singulier et relié à l'identité du territoire
- sensibiliser les publics au design et plus largement à la démarche de création
- valoriser l'image du territoire : communication autour du projet, restitution sous un format adapté à celui-ci

Pour le designer, cette résidence est l'opportunité de bénéficier d'un temps de travail dédié au sein d'un établissement de formation qui permet la mise à disposition d'une expertise, d'un accompagnement technique via des céramistes, formateurs spécialisés, d'un matériel et d'outils adaptés à la pratique. C'est aussi un temps favorable à l'échange avec les publics de l'IEAC.

L'IEAC contribue, en tant que structure référente, à soutenir les professionnels (artistes, artisans d'art, designers) dans toutes les phases du travail de la recherche à la diffusion et se veut un espace d'expérimentation et de recherche pour accompagner et promouvoir les projets.

Le principe

Aujourd'hui, le renouveau de la céramique peut être pleinement appréhendé à travers un phénomène contemporain de réminiscences des enjeux portés par le mouvement « Arts and Crafts » : une relation assumée à la technique et à l'artisanat dans le champ de la création. Cette porosité entre art, art décoratif et design amène un questionnement qui trouvent un écho particulier dans le projet de résidence de recherche « design & céramique » de l'IEAC, fondé sur cet objectif transdisciplinaire.

Dans ce contexte, le design est vu comme une démarche, une manière de penser et d'aborder un sujet dans un esprit collaboratif. L'objectif commun est de concevoir un objet, un service.

Associer des compétences transversales favorise le développement de nouvelles pratiques, accélère l'innovation et marque la différenciation et la valorisation d'un produit.

Des designers, créateurs, inventeurs, artisans font converger innovation, technologie, esthétique, savoir-faire et usage au service d'un projet de développement économique et/ou pour réduire son empreinte environnementale.

La mutualisation des compétences trouvera ici toute sa cohérence. Il s'agit d'ouvrir des espaces de réflexion, de mettre en œuvre de nouvelles perspectives de coopérations artistiques et techniques à travers des temps d'échange, de workshops, d'ateliers de pratique...

La résidence

L'IEAC propose une résidence de 6 semaines à Guebwiller, au sein de son atelier, autour de la thématique de « l'eau ».

« Eau à boire, beau à voir ».

L'eau est vitale pour l'homme, elle est partout et répond à de nombreux besoins. L'appel à projet porte sur l'objet « **carafe** » imaginé pour valoriser l'eau et optimiser sa consommation. L'intention est de prouver que le design peut avoir un rôle clé à jouer pour nous aider à mieux gérer cette ressource précieuse, la valoriser, voir optimiser sa consommation.

Le projet se place dans une perspective de développement d'une gamme de contenants.

Cette résidence s'adresse aux designers professionnels et jeunes diplômés,

Objectifs :

- réaliser un projet collaboratif de production en lien avec les savoir-faire de l'IEAC autour de l'objet « carafe »
- d'échanger avec les équipes en place à l'IEAC, enseignants et étudiants. Il est proposé au designer invité(e) d'élaborer des protocoles de conception en lien avec les besoins et les attentes du secteur
- de susciter la rencontre avec les usagers de l'IEAC, en particulier les céramistes professionnels de son réseau
- de proposer un événement valorisant le travail de la résidence : exposition, ou événement festif
- de mettre en œuvre un projet de workshop avec les utilisateurs de l'IEAC sur site durant sa résidence.

L'accompagnement et l'expertise apportés par l'IEAC porteront sur les phases de cocréation, prototypage et tests de concepts, le choix des matériaux et des techniques adaptés aux besoins du projet, à l'utilisation des équipements proposés et au questionnement artistique autour du médium terre.

La résidence s'inscrit dans le cadre global du projet culturel de l'IEAC qui s'engage à accompagner un projet de recherche et de co-construction sur la durée. Pour ce faire, l'IEAC mettra à disposition des espaces de travail, un soutien administratif, artistique et technique, tout en étant force de proposition et en portant un regard expert sur le projet.

Déroulement :

1^{ère} phase : étude des usages, observation du matériau et des techniques de fabrication, établissement de scénarios

2^e phase : ateliers de co-création et d'expérimentation en immersion

L'atelier

Un atelier de travail personnel et individuel de 23 m² sera mis à disposition du designer en résidence pour mener ses recherches du lundi au vendredi de 8h30 à 18h. Durant cette résidence, le designer sera immergé dans la vie de l'établissement et participera activement à des temps d'échange, de recherche et de co-construction.

L'IEAC dispose également d'un espace informatique ainsi que d'une bibliothèque, nécessaires aux recherches et à la constitution de documents relatifs au travail mené par l'artiste. La connexion internet est assurée durant les temps de résidence.



Équipements mis à disposition

L'Institut Européen des Arts Céramiques dispose de :

- 2 fours électriques NABERTHERM de 440 litres (année 2019) : dimensions intérieures L.600 x P.750 x H.1000 mm
- 1 four électrique NABERTHERM de 300 litres : L.630 X P.650 x H.750 mm
- 2 fours à essais (année 2016 et 2019)
- 1 four à gaz ROHDE de 500 l (année 2019) : L.610 x P.870 x H.980 mm
- tours
- 1 croûteuse
- 1 cabine d'émaillage
- 1 boudineuse
- 1 laboratoire dédié au travail des émaux
- petits équipements habituellement utilisés en céramique

Seules les créations réalisées durant la résidence seront cuites dans les fours de l'IEAC.

Ces cuissons s'inscrivent dans un programme spécifique à caler avec l'équipe pédagogique et la cheffe d'atelier qui coordonne le planning général de l'ensemble des cuissons en céramique.

En raison des contraintes techniques générées par les cuissons, un rétro planning très en amont est à anticiper avec l'équipe technique. Il sera diffusé en interne.



Modalités et conditions

Durée : 6 semaines non consécutives, étalées selon un planning établi et validé par les 2 parties.

Période : de octobre 2025 à avril 2026

Bourse de résidence : le designer bénéficiera d'une allocation forfaitaire de séjour de **2000 €** pour l'ensemble de la résidence.

Frais de production : une somme de **1500 €** maximum pour le matériel nécessaire à la résidence sera octroyée. Ce montant inclut les fournitures, les frais de port éventuels, y compris d'emballage. L'achat du petit outillage est exclu.

Si le (la) candidat(e) connaît ses besoins en ce qui concerne certains matériaux spécifiques, il/elle le précisera dans son dossier de candidature. Sinon, les besoins seront étudiés conjointement sur place et validés en concertation.

Pour obtenir le remboursement des frais de production, le designer devra soumettre au préalable une liste des besoins, en privilégiant les matières et fournitures disponibles à l'IEAC ou le recyclage. Ces achats de fourniture sont soumis à la validation de la direction. Tout achat réalisé sans l'accord de l'institut sera à la charge du designer.

Le remboursement des achats effectués par le designer se fera sur présentation d'une ou plusieurs factures, accompagnée(s) des justificatifs d'achat. Le total des dépenses ne pourra excéder 1500 €, **matières fournies par l'IEAC comprises**.

Défraiement : Pour toute la durée de la résidence, l'IEAC s'engage à mettre à la disposition de l'artiste un logement meublé, charges et assurance comprises sur Guebwiller. Les frais de déplacement A/R vers le lieu de résidence seront remboursés au tarif SNCF 2^e classe. Le versement se fera sur présentation d'une note de frais accompagnée des justificatifs de transport.

Rémunération complémentaire :

Des honoraires à hauteur de 50 €/heure seront perçus par le designer pour toutes autres actions de restitution (hors temps de résidence et de préparation) et dans la limite de 500 € (conférence, workshop...).

Les frais de déplacement (au tarif SNCF 2^e classe) en dehors des périodes de résidence seront à la charge de l'IEAC.

Un contrat, définissant les modalités d'accueil et de restitution, sera préalablement établi entre le designer et l'IEAC.

En répondant au présent appel à résidence, il/elle accorde à l'IEAC le droit de présenter les œuvres produites dans le cadre de la résidence.

Communication : les frais de communication relatifs au projet de restitution (exposition, conférence(s), édition...) seront à la charge de l'IEAC. Les outils et moyens de communication seront déterminés par l'IEAC, en concertation avec le designer et en fonction du projet.

Contreparties

Les intervenants accueillis se situent dans une démarche d'ouverture aux publics ; ils pourront donc être amenés, par exemple, à montrer une étape de leur travail. Des rendez-vous pédagogiques seront également favorisés et planifiés, sous forme de présentation, de démonstration ou de workshop. Ces temps d'échange ne pourront pas excéder 3 journées sur la durée totale de la résidence.

Les productions réalisées au sein des ateliers de l'IEAC restent propriété de l'école. À l'issue de la résidence, l'IEAC pourra proposer au designer un contrat d'acquisition et

de cession des droits d'exploitation pour l'objet réalisé lors de la résidence, pour un montant à déterminer entre les parties.

Le designer s'engage à laisser un prototype abouti à l'IEAC ainsi que les éléments constitutifs du projet. Il pourra conserver un exemplaire.

Le(la) candidat(e) s'engage à accepter ces conditions financières.

Bilan et restitution

Le bilan de la résidence peut donner lieu à une exposition ou toute autre forme de restitution adaptée au projet, afin de rendre compte du travail de recherche et de la démarche. Le designer, la direction et l'équipe pédagogique décideront collégialement du format de restitution.

Le travail avec les ressources, matériaux et matériels trouvés sur site serait apprécié.

Une exposition réalisée en fin de séjour ne se pose donc pas comme un objectif, mais comme un des outils de la démarche de sensibilisation. Elle doit, dans la mesure du possible, être menée en direction de différents publics (stagiaires de la formation professionnelle, scolaires, habitants du territoire, partenaires de l'IEAC, autres professionnels...).

Un dossier-bilan rédigé et documenté comprenant des photos de chaque étape accompagnées d'un texte explicatif sera remis (format PDF **et** version imprimée) par le designer au plus tard 1 mois après la fin de la résidence.

Dossier de candidature et pièces à fournir

Les candidats devront fournir :

- une note d'intention décrivant le projet, son rapport au matériau céramique, les recherches que le designer souhaite entreprendre pendant le temps de la résidence en rapport avec les moyens de l'IEAC, l'identification des besoins nécessaires et leurs quantités estimatives
- un curriculum vitae à jour où figurent les coordonnées et liens internet : site, blog, Instagram...
- une lettre de motivation (3000 signes maximum)
- un portfolio, format PDF (10Mo max) comprenant un texte de présentation de la démarche personnelle et 5 à 10 visuels de réalisations/références légendés.
- une note d'intention sur le projet de restitution envisagé
- N° de sécurité sociale
- un avis de situation au répertoire SIREN indiquant le N° de SIRET et code APE (en ligne : <https://avis-situation-sirene.insee.fr/>)
- une attestation d'assurance responsabilité civile

Critères de sélection

La commission de sélection sera sensible à la qualité générale de la démarche et à la façon dont le projet s'articule au contexte et aux valeurs de l'IEAC.

Une attention particulière portera également sur :

- Le caractère innovant (forme, usage, technique...)
- La volonté de coconstruction d'un projet associant des acteurs professionnels ou institutionnels
- La mutualisation de compétences qui se réunissent autour d'un usage ou d'un objet
- Un projet qui engage une réflexion sur la production en série
- La prise en compte de la faisabilité, de la mise en œuvre et de l'aboutissement
- Une évaluation et un positionnement « prix » en cohérence avec le marché des métiers d'art
- L'attractivité et les retombées économiques potentielles sur le territoire
- La pertinence et la qualité de la procédure de suivi et d'évaluation du projet : démarche lisible et valorisable

Le dossier de candidature complet doit être retourné **avant le 15 septembre 2025 à minuit**, par mail, au format PDF (un seul fichier) à : i.rabet@ieac.fr

Seules les candidatures complètes seront étudiées.

Objet du mail : **NOM Prénom - Candidature résidence design & céramique IEAC 2025 - 2026**

Les participants seront informés des résultats de la sélection par e-mail dans un délai de 3 à 4 semaines.

Contact :

Isabelle Rabet, directrice : i.rabet@ieac.fr

Viviane Breyer, chargée de projets et de communication : v.breyer@ieac.fr

Tél. : 03 89 74 12 09